



SOCIÉTÉ ASIATIQUE
PALAIS DE L'INSTITUT
23, quai Conti
75006 Paris
Tel 06 60 51 06 17
societeasiatique@yahoo.fr

La prochaine séance de la **SOCIÉTÉ ASIATIQUE** aura lieu le **12 Mai à 17^h15**

Salon Vuillard de l'Institut de France, 1^{ère} cour
23 Quai Conti, 75006 Paris.

ORDRE DU JOUR

Communications

– **Frédéric GIRARD, frederic-girard@efeo.fr**
« *Les Dialogues de Dōgen (1200-1253) en Chine* »

À la suite d'un parcours au Japon qui l'a convaincu que les enseignements bouddhiques avaient été dévoyés, Dōgen (1200-1253) s'est rendu dans sa jeunesse en Chine entre 1223 et 1227 où il a revivifié ses sources et a imprimé de nouveaux cadres aux pratiques bouddhiques, sous les espèces du Zen (Chan, Dhyāna). De retour au Japon, il a instauré un nouveau mode de vie monastique qui se reflète dans des règles disciplinaires strictes mais simplifiées, une architecture des temples réduite à des minima, une prédication qui se veut directe et anti-scholastique en japonais ainsi qu'une rhétorique langagière synthétisant plusieurs modes d'expression en usage en Chine et au Japon. Dōgen a-t-il participé au mouvement de réforme du bouddhisme japonais ? On s'accorde à voir dans ses doctrines une japonisation du bouddhisme bien qu'il ait introduit presque telles quelles des formes chinoises de pratiques qui se sont mal adaptées dans les milieux de cour imprégnés de tantrisme ésotérique. On s'attachera ici à dégager quelle est la part effective des innovations de ce moine qui se signale décidément par sa singularité hors norme. On s'aidera dans cette tâche d'un échange de questions et de réponses qu'il a eu avec son maître chinois, les *Dialogues de l'ère Baojing* (Hōkyōki). Ce texte permet en effet de se faire une idée des problèmes qu'il se posait dans sa jeunesse. Ces *Dialogues* se présentent comme un aide-mémoire de 42 questions et réponses qui n'étaient aucunement destinés à prendre la forme d'un ouvrage pour la communauté monastique et permettent d'esquisser en bonne partie la genèse des œuvres ultérieures de Dōgen qui expriment pleinement ses conceptions. Nous avons étudié ces *Dialogues* dans une publication récente dont nous présenterons les principales conclusions.

– **Gilles BÉGUIN, bivapabeguin@wanadoo.fr**
« *À propos du sculpteur newar Anige* »

Aucune sculpture ne peut être attribuée avec certitude au newari Anige (1243-1306), artiste mandé à la cour des Yuan. Les rares œuvres exécutées en Chine et considérées comme perpétuant son style présentent une géométrisation accentuée des formes, particularité apparemment absente des sculptures népalaises contemporaines. Une stèle conservée au Nepal National Museum avec l'esthétique qui prévalait dans la Kâthmandu aux XIII^e-XIV^e siècles et évoque le « cubisme » d'Anige, sans que l'on puisse autour de cet apex rassembler un corpus formel cohérent.